

Bulletin apicole n°96



Association pour le
développement de
l'apiculture en
Bourgogne-Franche-Comté

28/04/2023

Semaine 17

La météo très changeante de ces dernières semaines rend compliquée cette miellée de printemps : on fait le point.

La ressource en eau se raréfie alors qu'elle est essentielle aux abeilles. Quelle est la situation en ce début 2023 ? Et comment aider vos abeilles ?

Les chiffres issus des déclarations de ruches 2022 sont sortis. Nous avons fait un bilan régional.

Afin de réduire les impacts des produits phytosanitaires, nous avons démarré un suivi expérimental dans le cadre du projet SURVAPI².

Les outils numériques offrent aux apiculteurs un moyen d'être plus performants dans leur travail. Le projet NOHEMI vous propose des ruches connectées nouvelle génération.

ADA France et le réseau des ADAs éditent un magazine spécial apiculture pouvant intéresser tous les apiculteurs.



Insolite :

2 reines qui
cohabitent depuis
août 2022 jusqu'à
aujourd'hui

SOMMAIRE

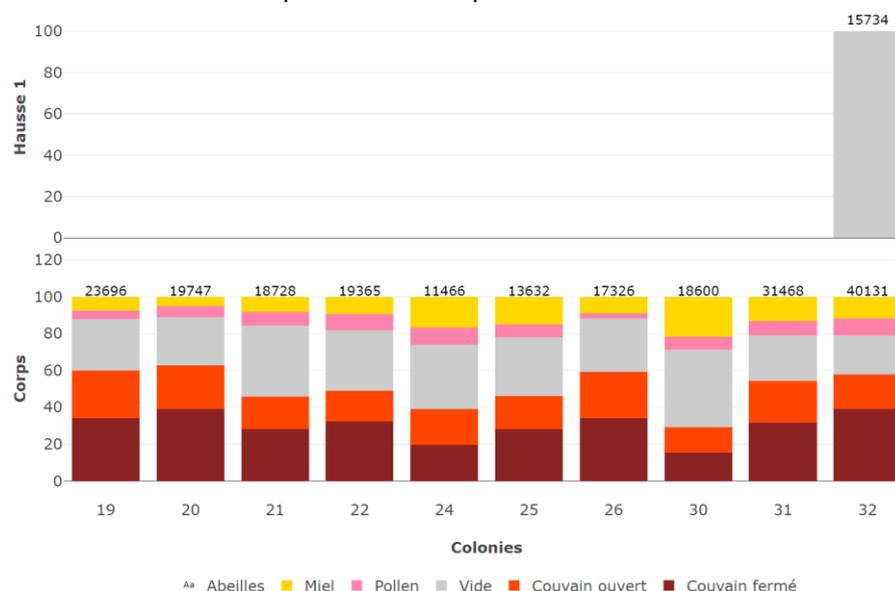
- ❖ Etat des colonies
- ❖ Sécheresse et abreuvoirs
- ❖ Chiffres de la filière apicole 2022
- ❖ SURVAPI²
- ❖ Ruche connectée Nohemi
- ❖ Magazine Reussir



Etat des colonies

La météo actuelle chamboule complètement ce début de saison. En effet, la grande majorité des apiculteurs **jonglent entre le nourrissage et la pose de hausses** pour faire de la place et limiter l'essaimage ou en prévision d'une éventuelle miellée. Le peu de nectar récolté pendant les jours de beaux temps est à peine suffisant pour passer les jours de pluies.

Les colonies évoluent de façon variable et on observe une certaine **hétérogénéité au sein des cheptels** comme l'illustre la visite de colonies par la méthode ColEval du 10 avril dernier. Le nombre d'abeilles varient entre 11466 et 55865. Ces colonies ont de maigres réserves mais des proportions de couvain satisfaisantes hormis les ruches n°24 et N°30 laissant penser une montée en puissance dès que la météo se sera améliorée.



Malgré le froid observé ces dernière semaines, les abeilles vont tout de même butiner du pollen. Cependant, certaines butineuses subissent ce froid de plein fouet et n'arrivent pas à retourner à la ruche ou meurent à l'entrée comme illustré sur la photo ci-contre.

On observe déjà des amorces voire des cellules fermées même sur les colonies plus affaiblies. Soyez vigilants à la fièvre d'essaimage !



La floraison du colza a débuté en retard. Certaines parcelles sont même encore en bouton alors que d'autres ont déjà passé le pics de floraison. **Prudence aux traitements phytosanitaires !** La pression en sclérotinia est élevée.

Astuce pour lutter contre la fièvre d'essaimage

Casser les cellules est une étape fastidieuse et chronophage mais nécessaire pour contenir la fièvre d'essaimage. Pour gagner du temps, certains apiculteurs vérifient l'absence de cellules sur uniquement quelques cadres.

Sur une ruche de 10 cadres, observez les cadres n°3, n°4 et n°5 OU n°6, n°7 et n°8. Si une colonie se prépare à essaimer, il y a de grandes probabilités de trouver une cellule ou une amorce sur l'un de ces cadres. Ainsi en ne vérifiant que 3 cadres sur 10, vous gagnerez un temps précieux sur votre rucher. Attention, si vous observez une cellule sur l'un de ces trois cadres, il est vivement recommandé de vérifier tous les cadres de la ruche.

Cette méthode n'est pas infaillible mais les apiculteurs qui l'utilisent ont des résultats très satisfaisants. Alors, prêt à essayer ?



L'eau : sécheresse & abreuvoirs

Risques de sécheresse

Une carte d'anticipation du **risque sécheresse pour l'été 2023** a été éditée par les experts hydrogéologues du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Après plusieurs semaines sans pluie efficace, les précipitations de mars ont engendré des épisodes de recharge sur les secteurs les plus arrosés, notamment à l'ouest du territoire. Cependant ces pluies ont eu peu d'impact sur l'état des nappes. **La situation demeure peu satisfaisante sur une grande partie du pays** : 75% des niveaux des nappes restent sous les normales mensuelles (58% en mars 2022) avec de nombreux secteurs affichant des niveaux bas à très bas dont la région BFC.

A partir d'avril, les épisodes de recharge devraient rester ponctuels et peu intenses, sauf événements pluviométriques exceptionnels. Pour les prochains mois, la recharge 2022-2023 déficitaire risque d'impacter l'ensemble des nappes. De nombreux secteurs présentent un **risque avéré de sécheresse durant la période estivale**. L'incertitude demeure cependant élevée sur certaines nappes, des pluies abondantes durant le printemps pourraient permettre de soutenir les niveaux voire de retrouver des niveaux satisfaisants.

Pour aller plus loin : <https://www.brgm.fr/fr/actualite/communique-presse/nappes-eau-souterraine-au-1er-avril-2023-risques-secheresse-estivale>

N'oubliez pas d'installer des abreuvoirs pour aider vos colonies

La saison apicole démarre et malgré les quelques épisodes de pluie, nous vous recommandons l'installation d'abreuvoirs. Une colonie d'abeilles consomme environ 25L d'eau/an et les abeilles trouvent différentes sources d'eau :

- Rosée
- Guttation ou transpiration de la plante
- Flaques
- Rivières
- Marais ou mares

Les 3 premières sources peuvent représenter un **risque lors des périodes de traitements de produits phytosanitaires**. Pour limiter les intoxications, une étude du Québec (V.Fournier, O.Samson-Robert, M.Chagnon, 2016) a montré l'importance d'installer des abreuvoirs pour limiter l'exposition des abeilles à ces contaminations potentielles.

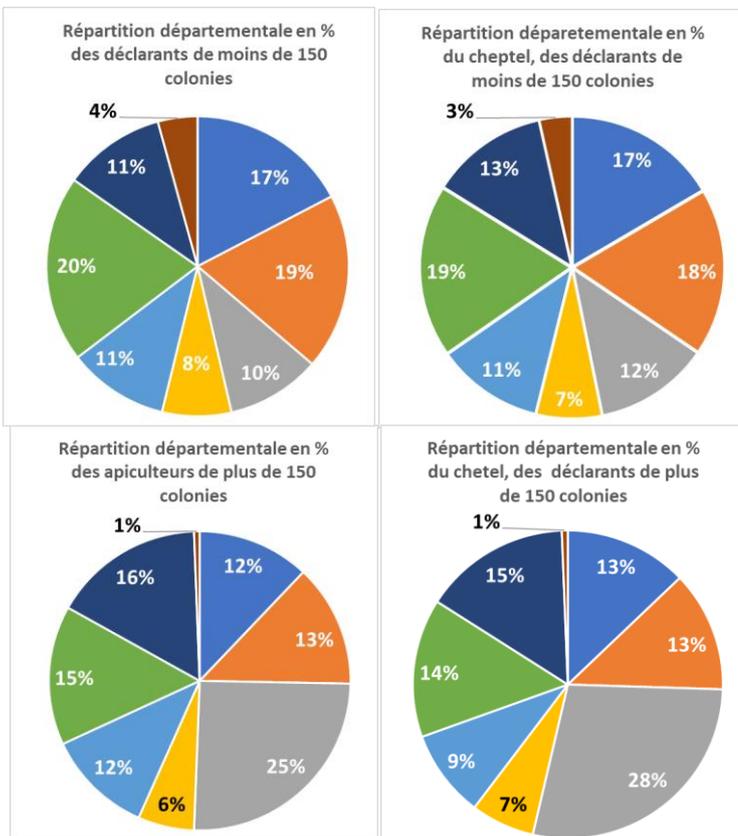
Cette problématique de recherche d'eau peut également **occasionner des dérangements du voisinage**. En effet, suite à notre étude sur la gestion des emplacements, nous avons eu plusieurs retours sur les difficultés rencontrées vis-à-vis de la gestion de l'eau. Les abeilles vont régulièrement s'abreuver dans les auges du bétail ou des chevaux, dans les piscines ou les jacuzzis voire même dans les gamelles pour chiens. Ces dérangements peuvent entraîner des conflits et obligent parfois à trouver de nouveaux emplacements, déjà difficiles à trouver ces dernières années. **La mise en place d'abreuvoirs en début de saison est essentielle pour inciter les colonies d'abeilles à aller au point d'eau voulu lorsqu'il n'y a pas de point d'eau naturels à proximité.**





Chiffres de la filière apicole 2022

Répartition départementale du cheptel et des apiculteurs



La Saône et Loire, le Doubs et la Côte d'Or constituent les principaux départements de déclarants de moins de 150 colonies et du cheptel régional, avec un peu moins de 20% chacun.

L'Yonne, la Haute-Saône et le Jura suivent avec près de 10 % chacun. La Nièvre et le Territoire de Belfort détiennent environ 10 % à eux deux.

Le Jura représente un quart des déclarants de plus de 150 colonies et du cheptel régional.

L'Yonne, le Doubs, la Côte d'Or et la Haute-Saône suivent dans une fourchette de 10 à 15%.

La Nièvre et le Territoire de Belfort détiennent 8 % des déclarants de plus de 150 colonies et du cheptel régional.



Evolution 2021-2022

Alors que les dernières années étaient marquées par une progression du nombre de déclarants et de colonies, témoin de dynamisme, les déclarations 2022 font apparaître une régression.

Au niveau national, le nombre d'apiculteurs diminue de 12%, avec 8 698 déclarants de moins, tandis que le cheptel diminue de 3% avec une diminution de 55 756 colonies.

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre d'apiculteurs régresse de 15,7 % avec moins 726 déclarants tandis que le nombre de colonies régresse de 11,38% avec une perte de 11 328.

Tranches	Déclarants				Nombre de colonies			
	2121	2022	Delta	%	2021	2022	Delta	%
1 a 9	3042	2508	-534	-17,6	13 412,00	11 253,00	- 2 159,00	-16,1
10 a 49	1241	1071	-170	-13,7	24 319,00	20 641,00	- 3 678,00	-15,1
50 a 99	119	100	-19	-16,0	8 007,00	7 063,00	- 944,00	-11,8
100 a 149	43	50	7	16,3	5 064,00	5 879,00	815,00	16,1
150 a 199	37	39	2	5,4	6 260,00	6 564,00	304,00	4,9
200 a 399	82	79	-3	-3,7	21 644,00	20 987,00	- 657,00	-3,0
400 a 699	42	33	-9	-21,4	21 511,00	16 637,00	- 4 874,00	-22,7
700 et plus	15	15	0	0,0	19 353,00	19 218,00	- 135,00	-0,7
TOTAL	4621	3895	-726	-15,7	119 570,00	108 242,00	-11 328,00	-9,5



Amateurs – professionnels, une vision tronquée

Les pertes d'apiculteurs sont plus importantes chez les **moins de 150 colonies** avec une **diminution de 16,1%** contre **- 5,7 %** chez les **plus de 150** qui étaient fin 2022 : 166. Les **diminutions de cheptel** sont de **- 10,4% pour les moins de 150 ruches**, contre **- 7,8% pour les plus de 150**. Si la tendance à l'érosion des petits détenteurs de ruches est toujours plus marquée, la non proportionnalité des pertes de cheptel cache des contrastes et ceci dans les deux catégories.

Les perdants

En nombre, les **déclarants de moins de 100 colonies** régresse de 723, soit **-16,4%**. **En pourcentage**, ce sont les **apiculteurs de 400 à 699 colonies**, avec une **baisse de 21,4%**, soit 9 apiculteurs, dont 3 dans le Doubs et 4 dans l'Yonne. **A noté une progression de deux structures dans le Jura.**

Cette **diminution du nombre de structures dans la tranche 400 - 699** n'est pas l'apanage de la Bourgogne-Franche-Comté. On retrouve ce phénomène à une **ampleur similaire dans d'autres régions.**

400-699	Déclarants				Nombre de colonies			
	2021	2022	Delta	%	2021	2022	Delta	%
Côte-d'Or	2	1	-1	-50	1 010,00	628,00	- 382,00	-37,8
Doubs	7	4	-3	-42,8	3 810,00	1 904,00	- 1 906,00	-50,0
Jura	10	12	2	20	5 600,00	6 282,00	682,00	12,2
Nièvre	2	2	0	0	910,00	950,00	40,00	4,4
Haute-Saône	3	2	-1	-33,3	1 332,00	1 132,00	- 200,00	-15,0
Saône-et-Loire	7	6	-1	-14,3	3 102,00	2 661,00	- 441,00	-14,2
Yonne	10	6	-4	-40	5 197,00	3 080,00	- 2 117,00	-40,7
Territoire de Belfort	1	0	-1	-100	550,00	-	- 550,00	-100,0
TOTAL	42	33	-9	-21,4	21 511,00	16 637,00	- 4 874,00	-22,7

La tranche 200-399, perd 3,7% de déclarants pour 657 colonies. **Côte d'Or** (-6) déclarants), **Doubs** (-3) et **Haute-Saône** (-3) sont les **trois départements enregistrant des pertes** alors que **l'Yonne** (+5), la **Nièvre** (+3) et la **Saône et Loire** (1) **progressent** sans réussir à compenser la tendance régionale.

Les gagnants

En pourcentage et en nombre, c'est la **tranche 100 à 149 colonies, avec + 16,3%** de détenteurs. Ils sont désormais au nombre de 50, avec une progression de 1515 colonies. La **tranche 150 à 199 colonies** enregistre une hausse de 5,4% d'apiculteurs (2) avec un accroissement de 304 colonies.

Conclusion

Les petits détenteurs, moins dépendant économiquement de l'activité apicole, semblent être beaucoup sensibles aux problématiques sanitaires et peut-être de renouvellement générationnel.

Les tranches 100-149 et 150-199 colonies se renforcent, représentant désormais 89 déclarants pour un total de 13 143 colonies. Si la tranche 200-399 régresse très légèrement, elle est marquée par un contraste important entre départements, alors que pour la tranche 400-699, la tendance est quasi homogène avec un déclarant sur cinq qui disparaît. Si cette diminution de déclarants professionnels peut être due à la création de GAEC, le non renouvellement des départs à la retraite doit également peser, comme pour les autres filières agricoles. Cependant une question demeure, celle de l'incidences des années 2021 et des pertes hivernales croissantes qui impactent les capacités de production et les résultats des exploitations.



SURVAPI² : surveiller les contaminations pour améliorer les pratiques agricoles

Qu'est-ce que SURVAPI ?



SURVAPI est un projet à l'échelle nationale qui a pour but de **favoriser les relations entre agriculteurs et apiculteurs à partir de résultats expérimentaux**. Nous allons suivre les contaminations des matrices apicoles par les produits phytosanitaires pour ensuite réaliser des réunions de concertations entre les acteurs agricoles et apicoles du Territoire de Belfort dans le but de mieux comprendre les enjeux de l'agriculture et de l'apiculture en lien avec les produits phytosanitaires et améliorer les pratiques agricoles.

Un premier projet SURVAPI a déjà vu le jour en 2019 et 2020 en Haute-Saône. Pour consulter les résultats de cette première édition, cliquez sur le lien suivant : <https://www.adabfc.adafrance.org/publications/survapi.php>

Le suivi des colonies a démarré !

Pour cette 2^{ème} édition du projet, les 10 colonies faisant l'objet du suivi ont été installées sur la commune de Chèvremont dans le Territoire de Belfort. Cet emplacement a été sélectionné pour la proximité de cultures de colza dans le rayon de butinage des abeilles pour étudier la problématique suivante :

« Pendant la miellée de colza, quelles sont les dynamiques des colonies et leur exposition face à l'utilisation des produits phytosanitaires ? »

Dans le cadre de ce projet, nous allons récolter plusieurs échantillons de pollen et d'abeilles pour suivre leurs contaminations éventuelles aux produits phytosanitaires. Ces résultats seront mis en relation avec les pratiques agricoles. L'objectif n'est pas de pointer du doigt les mauvaises pratiques mais bien de coconstruire tous ensemble l'agriculture de demain sur la base de ces résultats expérimentaux.



Que faire en cas d'intoxication des colonies ?



Le guide pratique "**Mortalités Massives Aigües et affaiblissements de colonies d'abeilles: comment réagir ?**" à destination de tous les détenteurs de ruches décrit les étapes pour:

- trouver facilement le bon interlocuteur afin de déclarer ses observations,
- faciliter l'enregistrement de la déclaration,
- aboutir à la réalisation d'enquête sur le ou les ruchers atteints.



Lien vers le guide : <https://www.adafrance.org/wp-content/uploads/2023/03/Guide-MMA-INTERAPI-VF.pdf>



Ruche connectée NOHEMI : des outils numériques pour les apiculteurs

Du temps, du transport, du stress en moins, voici un aperçu des nombreux avantages procurés par les ruches connectées qui ont fait leurs apparitions cette dernière décennie. **Mesure de la masse, de la température, de l'humidité -et même du son- vont vous permettre d'optimiser vos actions.**

NOEHMI n'est pas seulement une ruche connectée, c'est un projet à part entière qui se veut en faveur de TOUS les pollinisateurs. L'abeille domestique, qui est leur ambassadrice, est aussi un marqueur naturel de l'environnement présent autour du rucher. C'est pourquoi NOEHMI mesure et collecte des données sur la vitalité des abeilles domestiques afin d'apporter des réponses aux enjeux de biodiversité.

Apiculteurs, agriculteurs, collectivités, petites ou grandes entreprises en démarche RSE, scientifiques et chercheurs, nous sommes tous concernés par cette cause et pouvons agir ensemble.

Les collectivités et les entreprises s'engagent en faveur de la biodiversité en installant NOEHMI sur leurs espaces, aussi nous cherchons à fédérer un réseau d'apiculteurs afin d'effectuer ce suivi de ruches.

Pour en savoir, je vous invite à consulter notre page internet tech4gaia.com ou à me contacter directement par téléphone au 06.78.38.82.42 ou par mail à blackbee@tech4gaia.com

Magazine Réussir : une revue spéciale apiculture

Après plus d'une année de gestation, ADA France et Réussir lancent la **première revue technique apicole nationale dédiée aux apicultrices et apiculteurs professionnels.**

Cette nouvelle revue est **rédigée par des experts en apiculture, des ingénieurs apicoles et des apiculteurs professionnels, tous œuvrant au sein du grand réseau des ADA, d'ADA France et de l'ITSAP – Institut de l'abeille.**



Développée et produite en partenariat avec le groupe d'information agricole Réussir, Réussir Apiculture est née d'une mission commune à tous les acteurs du réseau ADA-ITSAP : **accompagner les apiculteurs dans leur quotidien, en travaillant ensemble à leur offrir un contenu de qualité et des informations techniques fiables intégrant les derniers travaux de recherche.** Une mission qui fait écho à celle du groupe Réussir qui ambitionne de nourrir la performance de tous les professionnels de l'Agriculture en leur apportant des informations à haute valeur ajoutée.

Au-delà de la technique, Réussir Apiculture proposera aussi des informations sur la réglementation, la qualité des produits de la ruche ou encore l'économie de la filière, et à chaque numéro, un éclairage sur les plantes mellifères.